

3.3.3.2 Sur quelques typologies du discours scientifique

À ce point de notre exposé, nous voyons bien la nécessité de soumettre le discours scientifique à d'autres éclairages, et, notamment, à l'analyse typologique du discours et ceci afin de mieux assurer la démarche terminologique. La classification des discours est faite généralement par le biais de critères formels et/ou fonctionnels et/ou situationnels dans le but de trouver des régularités dans les différents types de discours. Mais rappelons-le, le discours scientifique est une oeuvre collective donc primitivement hétérogène.

Le questionnement sur les spécificités des langages spécialisés reste donc entier. Sur ce point il devient judicieux de mentionner la perspective du terminologue, soucieux de créer des outils théorico-pratiques au service du terminologue praticien ainsi que du traducteur spécialisé. A. Le Bars (1995) actualise la notion de langage spécialisé tout en posant la question de la catégorisation de son univers de discours

‘Un langage est une façon particulière dont une langue est parlée par un groupe et dans un secteur d'activité. Un langage est d'autant plus spécialisé qu'il présente assez de particularités pour n'être compris que par les initiés : le droit a son langage, l'économie, chaque science, chaque technologie a le sien, son langage propre à l'intérieur d'une langue et à l'intérieur de toutes les langues. (...) Un langage utilise plus ou moins les complexités des systèmes organisationnels comme la phonologie, la morphologie, la syntaxe, les effets de style dans la rédaction ; mais il va surtout organiser à partir des ressources lexicales de la langue, un réseau terminologique de signifiants empruntés à la langue commune, à une autre langue, ou éventuellement, il va les créer afin d'exprimer toutes les notions et de conceptualiser tous les systèmes propres au domaine. (1995 : 28)'

On pourrait même croire que le langage spécialisé, parce qu'il doit transmettre des connaissances jugées essentielles et légitimes, serait un langage objectif, clair, concis et précis. Mais l'auteur souligne que tel n'est pas le cas car

‘le souci de concision s'allie à l'exigence d'un maximum de contenu référentiel, et paradoxalement cette concision mène à la complexité, obligeant à utiliser des terminologies et phraséologies complexes. (1995 : 15).'

En insistant sur la diversité des langages spécialisés, la problématique posée est évidemment celle des ensembles terminologiques des domaines où ils interviennent, et aussi bien celle de leur contrat spécifique [285](#).

L'auteur propose alors une classification de ces langages par niveaux, dégagés par l'analyse des textes de spécialité. Ainsi les rapports entre texte et utilisateurs, les critères liés aux conditions d'énonciation et aux niveaux de compétence, et aux différentes fonctionnalités du discours, bref l'origine, la destination, la méthode d'accès à la compréhension, des textes spécialisés, sont ici privilégiés. Quatre niveaux sont proposés : le langage heuristique, le langage didactique, le langage professionnel et le langage de vulgarisation.

Le langage heuristique est celui du chercheur, perçu dans des domaines tels que le Droit, l'Économie, les Sciences Humaines et les Sciences en général qui composent autant de codes langagiers différents. Le destinataire est un public très spécialisé. Des supports spécifiques encadrent sa communication : par exemple, les ouvrages de recherche et les articles.

Il faut, néanmoins, retenir une spécificité propre à la nature terminologique de ces domaines. Le langage heuristique concerne effectivement l'utilisation d'une terminologie spécifique, agent et produit de la conceptualisation, outil fondamental de la mise en communication des résultats de la recherche

‘Le langage heuristique du chercheur utilise donc une terminologie spécifique qui permet de conceptualiser son expérimentation et d'en communiquer les résultats à la communauté scientifique de son domaine, plus largement à l'ensemble de la communauté scientifique et enfin au public (LE BARS, 1995 : 12).'

Le langage du droit se lie “à la tradition du langage juridique et donne des extensions significatives à des signifiants existants pour actualiser les concepts” (ibid., 1995 : 11).

L'auteur le compare également aux autres langages, en insistant sur le fait que celui-ci se montre plus figé, plus archaïque caractérisé par une terminologie plus complexe.

Le langage économique "choisit souvent dans la langue courante les signifiants auxquels elle attribue des signifiés nouveaux" (ibid., 1995 : 11). Un rapprochement épistémologique de ce discours est également fait avec le langage scientifique et, de plus, il est montré en permanente créativité terminologique puisée dans le langage commun.

Le langage scientifique choisit dans la langue courante et dans son langage d'expérimentation "les sources de son renouvellement au moyen de termes complexes ou de phraséologies très marquées par sa caractéristique heuristique." (1995 : 11). En effet, si nous prenons le terme *polluer* (poluir), nous aurons *pollution* (poluição), *pollution de l'air* (poluição do ar) ou *pollution atmosphérique* (poluição atmosférica), *pollution de l'eau* (poluição da água); ou bien *demande biochimique en oxygène* (demanda bioquímica de oxigénio), etc.

Le deuxième niveau proposé, le langage didactique, est utilisé par les enseignants pour l'exposition concrète, explicite, accessible, de théories, de lois et de concepts :

'C'est en nommant les phénomènes, en formulant les démonstrations, en explicitant les concepts, que l'enseignant va utiliser la terminologie sur laquelle il va fonder son enseignement. (ibid., 1995 : 12). '

Le destinataire est un public d'étudiants ou généraliste ; les supports les plus utilisés sont les manuels, les livres didactiques et les dictionnaires.

Le langage professionnel, constituant du troisième niveau de l'hierarchie proposée, est celui du savoir-faire. C'est le langage qui utilise des fonctions communicatives et pragmatiques très précises. Son but n'est pas d'expliquer des concepts, de donner des définitions ou de procéder à des reformulations didactiques mais plutôt d'interpréter et d'appliquer. Les destinataires sont en effet les professionnels et usagers sur le terrain ; les supports utilisés sont souvent des documents de travail et des manuels pratiques.

Le dernier niveau, le langage de vulgarisation, fait partie des discours ouverts tandis que les trois premiers sont des discours fermés. C'est le langage qui se subdivise en deux registres (diaphasiques) : l'un spécialisé, l'autre non spécialisé. Pour le premier, l'émetteur est souvent le spécialiste, pour le deuxième le "vulgarisateur". Le destinataire est le grand public et le support reste la grande diffusion (l'édition à grand tirage et les médias).

Pour chaque secteur d'activité, les niveaux fonctionnent comme des séries de graphes impliquant que les terminologies surgissent comme les éléments fondamentaux dans l'ensemble des niveaux ; ce qui veut dire aussi que chaque niveau doit être représentatif d'une scénographie [286](#) accomplie. Chaque catégorie est déterminée, en somme, par un niveau situationnel et un niveau communicationnel aptes à produire des actes de communication verbale [287](#) réussis.

La fonctionnalité, la véracité et l'accessibilité demeurent les postulats du discours scientifique [288](#)

'Les travaux des chercheurs et leurs applications vont être repris et diffusés par des enseignants qui ne sont pas toujours des chercheurs eux-mêmes et par des ingénieurs et des techniciens. Comme tous les langages, le langage scientifique va donc connaître tous les niveaux de diffusion et connaître jusqu'à la vulgarisation (presse spécialisée, presse grand public, émissions de télévision), des différences notables. (ibid., 1995 : 12)'

Intéressante aussi est la perspective de G. Vignier qui différencie, tout d'abord, le discours scientifique des autres discours car il

'doit transmettre une connaissance construite selon un protocole heuristique rigoureux, partagé par une communauté donnée de chercheurs, aux fins d'explication ou de prédiction par la découverte de constantes, de régularités, de lois et/ou l'élaboration de modèles (1979 : 98)'

Au sein même du discours scientifique, le discours heuristique s'oppose au discours didactique, qui a comme finalité l'information et la formation du lecteur. Dans ce sens, le discours de vulgarisation scientifique est

une variante du discours didactique et se définit par son caractère événementiel, plus lisible et faisant appel aux métaphorants.

Il s'agit d'une typologie basée sur les critères suivants : le public destinataire, les valeurs d'ordre rhétorique et pragmatique [289](#), le degré d'organisation [290](#) du texte et l'extension du domaine de référence.

Le rapport texte/public détermine quatre types de textes : les textes didactiques pour les étudiants, les textes spécialisés et les textes de recherche pour des chercheurs à degrés divers de spécialisation, et les textes de vulgarisation pour le grand public.

On observe ainsi que le texte scientifique est le produit de certains facteurs "et que l'opération d'accession au sens consistera, pour une large partie dans l'identification de ces composants, et dans la reconnaissance de leurs dosages respectifs." (VIGNIER, 1979 : 102).

C'est en cela que les travaux de Loffler-Laurian contribuent à approfondir l'analyse des discours spécialisés par des propositions typologiques assez concluantes. Pour la classification textuelle elle s'est servie également d'une démarche externe suivie d'une démarche interne, nouvelle, spécifiquement linguistique. Deux modèles liés et successifs sont ainsi proposés : une typologie des discours scientifiques et une typologie des formes définitives.

À partir d'une méthodologie contrastive, la première étape consista à distinguer les discours scientifiques ("discours scientifiques et techniques") des autres types de discours, faute de ne pas avoir trouvé des classements jugés pertinents ou adéquats à la recherche linguistique en cours. Le discours scientifique fut ainsi opposé au discours littéraire, au discours banal et au discours de presse, discours traditionnellement consacrés par les recherches linguistiques.

Quelle conception nous donne-t-elle du discours scientifique ? Il apparaît comme un

'ensemble des textes écrits et des productions orales ayant un contenu dit scientifique, c'est-à-dire lié à la recherche, l'enrichissement et la diffusion des connaissances sur la nature et le fonctionnement du monde minéral, végétal, humain, etc. (LOFFLER-LAURIAN, 1986 : 23).'

Et plus encore, il est présenté comme le composant essentiel d'un processus de communication qui le transforme d'objet en sujet de connaissances :

'Ce que nous appelons discours scientifique est défini sur la base de la situation de communication. Les Émetteurs du message sont des chercheurs, ingénieurs ou (mais rarement) des techniciens spécialistes d'un domaine ou d'une branche d'un domaine des sciences exactes. L'intention de communication est dirigée vers leurs pairs. Les Récepteurs du message sont également hautement spécialisés. Le support du message est, pour l'écrit, constitué de revues scientifiques, p. ex. Journal de Physique, Bulletin de la Société Chimique de France qui ne sont pas vendues dans les kiosques à journaux. Certains documents de travail (rapports, p. ex) peuvent être assimilés. Le contenu du message est mis en jeu par le support.' (1986 : 69)'

Il apparaît comme le discours qui fait appel aux facultés intellectuelles et de compréhension du récepteur, en se comportant en objet de transmission de l'information spécialisée.

La typologie proposée est à nouveau une typologie fondée sur le critère de situation de communication qui met en scène, à parts égales, les entités et la relation émetteur-message-support-récepteur [291](#). La personnalité, les fonctions et les niveaux des compétences des interlocuteurs ainsi que le support sont, de cette façon, mis en évidence :

'Notre champ de recherche est donc caractérisé par une attitude à l'égard des discours-textes : partir de l'utilisateur pour remonter au texte, mettre en avant l'utilisateur comme décideur de texte. (1986 : 39)'

L'émetteur est donc quelqu'un qui appartient à un domaine spécialisé et qui possède des connaissances supérieures à celles d'un récepteur, à des degrés divers, moins familiarisé avec le domaine en question. Le récepteur peut être, en général, ou un spécialiste d'un autre domaine, ou un apprenti en formation, ou bien le grand public.

Quant au support du message il est bien évidemment, lié à la diffusion. Ce support fonctionne à trois volets : les textes de petit tirage, les ouvrages scolaires et les revues de vulgarisation.

En se basant sur des discours à support écrit, six types de registres ont été établis : le discours scientifique spécialisé, le discours de semi-vulgarisation scientifique, le discours pédagogique, le discours type thèse, le discours officiel et le discours de vulgarisation scientifique.

Le discours scientifique spécialisé a comme émetteur le chercheur qui s'adresse à un récepteur chercheur ou à un technicien dont le domaine de référence est le même. La revue pour spécialistes à diffusion restreinte est le support le plus communément utilisé.

Le discours de semi-vulgarisation a comme émetteur le chercheur qui s'adresse à un public vaste, de niveau universitaire. Le support le plus répandu est celui de la revue spécialisé généraliste.

Dans le discours pédagogique, l'émetteur est l'enseignant ²⁹² s'adressant à un récepteur étudiant et utilisant le manuel scolaire comme support. Se rapprochant de celui-ci, le discours de thèse a comme émetteur l'étudiant en spécialisation et le spécialiste. Ils touchent un public de type jury, par le biais d'un support à très faible diffusion.

Le discours scientifique officiel a comme émetteur le groupe de chercheurs ou bien leur propre administration, qui s'adresse aux instances concernées par la spécialité à travers un support que l'on peut qualifier de fonctionnel.

Le discours de vulgarisation a comme émetteur ce qu'on appelle communément le troisième homme, le journaliste scientifique, qui s'adresse à un public vaste. Le support est le périodique généraliste, truffé d'illustrations et de photos.

Ces six types de discours peuvent être regroupés, en définitive, en deux catégories. Tandis que le discours scientifique spécialisé, le discours de semi-vulgarisation et le discours de vulgarisation forment ce que l'on peut appeler un système du plus spécialisé au moins spécialisé, le discours scientifique pédagogique. Le discours de thèse et le discours officiel "gravitent autour de deux pôles que sont l'officiel politique et le pédagogique pragmatique" (1986 : 36). Le discours demeure, en toute circonstance, une autorité et une institution.

La deuxième typologie proposée se constitue à partir d'une analyse des caractéristiques linguistiques ²⁹³ des différents types de discours (textes) scientifique en affichant une volonté de montrer que le discours scientifique peut être caractérisé et défini au delà de sa seule terminologie. Le vocabulaire spécialisé n'entre pas en ligne de compte car l'abondance ou l'insuffisance de la terminologie propre au domaine n'est pas un indice de plus ou moins grande spécialisation du discours. En effet, on a tendance à imaginer que plus le texte est spécialisé plus il aura une abondance de vocabulaire scientifique. Ce qui n'est pas du tout le cas, car Loffler-Laurian constate que cette abondance est beaucoup plus grande au niveau, par exemple, de la vulgarisation. En effet, plus la science s'adresse à un large public plus le besoin terminologique s'avère important pour éclairer et former. Nous en déduisons que le corpus terminologique d'un domaine spécialisé doit mettre en jeu tous les types de discours qui le concernent.

Par une analyse aussi bien sémasiologique que onomasiologique, Loffler-Laurian relève cinq catégories définitoires dans le discours scientifique : la dénomination, l'équivalence ²⁹⁴, la caractérisation, l'analyse et la fonction. C'est effectivement par le biais de ces catégories que les concepts, les théories, les lois scientifiques qui conforment l'objet du discours scientifique, deviennent des sujets de connaissance.

Le discours scientifique spécialisé, par exemple, n'utilise que très rarement la définition et le plus souvent en début de texte ; quand la définition y est présente la fonction n'est pas jugée pertinente ²⁹⁵. Le discours de semi-vulgarisation se sert de la définition où les catégories analyse et fonction sont dominantes ²⁹⁶. Le discours de vulgarisation est celui qui utilise toutes les catégories, à l'exception de la caractérisation qui n'y trouve pas sa place car

'Le discours de vulgarisation s'apparente à la fois au scientifique et au banal. Il transporte le lecteur dans des domaines spécialisés, mais sa lecture n'étant pas une nécessité professionnelle, ce type de discours met

aussi en jeu des formulations d'appel et des procédés d'emphase. (1986 : 33)'

Le discours pédagogique manie des définitions où la dénomination, la caractérisation et l'analyse sont souvent utilisées.

Le rapprochement fait entre les registres de discours scientifique et formes définitives s'avère très original et très prometteur pour l'analyse et le travail terminologiques.

L'analyse du discours scientifique visant les productions terminographiques va bien au-delà de la communication du plus spécialisé au moins spécialisé. Le terminologue, comme nous l'avons déjà suggéré, doit prendre en compte le mouvement en amont et en aval des discours scientifiques. Le va et vient onomasiologie/sémasiologie [297](#) sera ainsi assuré car, en fait, le terminologue travaille avec des produits finis, une science qui est déjà faite et qui circule dans un système de communication où toutes les connexions sont importantes et essentielles.

Sinon, voyons. Il nous semble que c'est en appliquant les propositions sur les formes définitives et les réflexions relatives à la description des caractéristiques internes des textes qu'on pourrait enrichir notablement l'analyse terminologique. Le terminologue travaille avec des textes à travers lesquels il veut décrire un domaine, établir sa terminologie et souvent produire des ouvrages terminographiques où les définitions occupent une place non négligeable. Il s'agit, dans ce cadre de recherche, d'une description du contenu par des classements thématiques, visant surtout le repérage des termes, des contextes et des occurrences nécessaires à l'établissement de la terminologie (dans son réseau) et à la structuration de contenus de ces ouvrages. Dans le prolongement de la pensée de Loffler-Laurian, une analyse du discours scientifique gagnerait beaucoup à ce que soit lié de façon véritablement explicite le contenu et la forme. Tout d'abord, et en suivant son procédé descriptif, on peut décrire les traits linguistiques présents dans chaque type d'énoncés définitives : par exemple, le verbe Être dans les énoncés d'équivalence ou le verbe Permettre de dans la fonction, etc. (les paramètres formels analysés par l'auteur sont très exhaustifs). Ensuite, on peut approfondir l'analyse en prenant des éléments syntaxiques, sémantiques et rhétoriques. On pourra donc vérifier, en partant des textes, la présence de linéarité, la personnalisation ou l'impersonnalisation du discours, la nominalisation, l'expression du temps, la présence ou l'absence de modalisation, etc. D'ailleurs, des résultats intéressants ont été présentés notamment sur l'importance syntaxique et sémantique des signes de ponctuation, les parenthèses et les guillemets.

Les textes scientifiques sont non seulement des corpora de repérage et de classement de terminologies mais également des entités discursives à part entière. Du coup, ceci favorise le développement des études terminologiques et l'application de modèles dans les secteurs comme la traduction spécialisée, la rédaction spécialisée et l'enseignement des langages spécialisés.

Tout bien considéré, le discours scientifique s'adapte aux situations de communication sans pour autant négliger sa scientificité :

'Le discours scientifique et technique est a priori un discours qui se donne comme une vérité. Que dis-je ? Une Vérité ! Le discours scientifique et technique est pourtant signé, il a un auteur. Il en a même souvent plusieurs. Deux, trois, voire quatre auteurs pour un même texte. Quatre personnes tenant la plume-pardon, frappant le clavier- en même temps ! Un auteur est spécialisé dans les schémas ? L'autre rédige l'historique de la question ? Le troisième rédige le compte-rendu de l'expérience ? Et le quatrième ? C'est certainement celui qui vérifie les fautes d'orthographe... On ne saura jamais le rôle respectif des auteurs si ce n'est qu'il existe un ordre de préséance, un ordre hiérarchique.(...)' 'Discours scientifique et technique ? Notre titre est au pluriel. Il y a bien en effet des discours et non un discours. (LOFFLER-LAURIAN, 1986 : 6-7)'

En tant qu'élément de communication le discours scientifique est échelonné selon des lieux de parole, des publics spécifiques et des fonctions communicatives précises. Il va, aujourd'hui, même au-delà de cet univers dans la mesure où il contribue à la construction d'une culture scientifique globale toute aussi localisée. Car, la Science est en effet un ensemble de discours reconnus dans un ensemble de textes.

À cet égard, un développement soutenu de la communication scientifique en langue française ou en langue portugaise serait un moyen efficace de rendre solide et forte la culture scientifique dans les deux pays [298](#).

L'existence même d'un discours scientifique dans une langue déterminée devient ainsi un phénomène complexe, subordonné à des contraintes liées au pouvoir; à la reconnaissance, aux moyens technologiques et linguistiques mis au service de sa diffusion et de son hégémonie linguistique. À l'intérieur même d'une communauté linguistique cette complexité est frappante :

'Espaces, connexions, chemins, entrecroisements donc. Il y a, en effet, nécessairement du topologique dans tous ces phénomènes de langage que sont les discours, toujours placés les uns en regard des autres, connectés ou non "entre" eux, assurant et favorisant les "parcours" de chaque processus de pensée vers une reconnaissance sociale déterminée (science, vulgarisation, poésie, etc.), établissant de ce fait des "ponts" entre états ou domaines de savoir, entre "territoires" de connaissance ou de culture (VIGNAUX, 1988 : 147).'

Ces analyses de description externe et interne des textes spécialisés dans une langue peuvent être élargis à plusieurs langues en vue, notamment, de formations, de communications bilingues ou multilingues. À ce propos, les caractéristiques du discours spécialisé en langue portugaise méritent quelques précisions.

Le portugais de la Technique et de la Science est une langue culturellement partagée par des pratiques discursives, des apports interlinguales, des cultures scientifiques diverses qui traduisent différentes spécificités terminologiques.

Entre le Portugal et le Brésil un fossé s'était creusé en matière de ressources terminographiques. Le Brésil est beaucoup mieux outillé et peut se vanter de posséder un marché éditorial plus compétitif. Ses productions sont exportées vers le Portugal où les lecteurs n'ont pas du mal à acquérir des versions brésiliennes (l'inverse est moins évident).

Cependant, grâce à son nouveau statut double de langue source/langue cible dans la Communauté Européenne, le portugais européen rattrape le retard terminologique dans les différents domaines.

En termes d'ouverture linguistique, le Brésil est quand même depuis longtemps la variante qui contribua le plus à la dynamique lexicale dans beaucoup de secteurs de la société. Si pendant longtemps l'actualisation terminologique fut menée au premier rang par le "brésilien", aujourd'hui, le portugais européen retrouve son dynamisme. Il manifeste une créativité lexicale, voire terminologique, jadis freinée par le conservatisme et une situation socio-économique stagnante. Il ne faut pas oublier, de surcroît, qu'il y a quand même des secteurs d'activité qui ne peuvent pas évoluer de la même façon au Brésil et au Portugal, qu'il y a une plus nette influence de l'anglo-saxon sur les domaines terminologiques au Brésil (proximité du modèle américain), que le Brésil utilise plutôt des terminologies consignées par ses soins tandis que le Portugal est plus ouvert aux "emprunts" brésiliens.

*Remarquons, par exemple que le portugais européen utilise le terme azote, plutôt que nitrogénio, même si les deux termes sont parfaitement connus. Le terme nitrogénio est le terme utilisé et recommandé pour le portugais du Brésil. Nous voyons en cela des influences différentes: nitrogénio vient directement de l'anglais **nitrogen** qui concurrence le terme azoto, du français **azote**.*

On peut encore admettre que même s'il s'agit d'une même langue il y a des "tendances dominantes" de la néologie par secteur d'activité. L'existence de différents signifiants pour un seul signifié atteste, outre des paramètres géolinguistiques, une diversité de fonctionnement socio-discursive.

À l'évidence, le discours scientifique est plus qu'un dialogue [299](#), il est une polyphonie

'Il est clair que les observations faites par Darwin lors de son voyage sur le Beagle seraient restées sans conséquences pour la science si elles n'étaient sorties de la sphère de l'expérience personnelle de Darwin. Elles ont acquis une valeur scientifique à partir du moment où elles ont été formulées et communiquées comme énoncés d'observation, offerts en pâture à d'autres savants, pour les utiliser et les critiquer. (CHALMERS, 1987 : 59)'

Que pouvons conclure ?

Tout d'abord nous remarquons que la notion de discours scientifique s'est élargi. On ne peut plus le définir comme étant un discours ne servant qu'à produire des connaissances nouvelles car la "logique de

l'exposition des découvertes scientifiques implique en fait une diversification constante des discours produits à l'intérieur d'une discipline et vers ses extérieurs (MOIRAND, 1990 : 58). Le discours scientifique possède, en somme, une double nature : cognitive et communicative, fondement de sa régularité et de sa variabilité.

Deuxièmement, le discours scientifique fait partie d'un univers de discours nuancé, formel, situationnel, fonctionnel et faisant usage de pratiques discursives différentes. Il explique comment la Science fonctionne et, par là même, il agit en lui offrant les moyens de se consolider.

Une dernière conclusion est que le discours scientifique s'est enrichi de tous les discours antérieurs [300](#). Ce qui souligne l'importance des formations discursives [301](#) dans l'évolution même de la recherche et dans la mesure où elles sont génératrices d'autres formations discursives. C'est le cas, par exemple, des formations en Biologie et en Thermodynamique qui alimentent l'Écologie ou la Pollution [302](#). Foucault considèrerait, par ailleurs, qu'une formation discursive non remarquée au moment de son avènement pourrait l'être plus tard par une autre. Tel est le cas du célèbre concept/terme organisme, très peu remarqué en Histoire Naturelle mais devenu concept-clé en Biologie.

Pour bien connaître un domaine spécialisé il faut comprendre son univers de discours (dont les terminologies), les interactions de ses caractéristiques linguistiques et langagières, caractéristiques de son comportement scriptural et communicatif.

En vérité, pour construire des outils terminographiques valables, cette synergie analytique demeure une hypothèse très intéressante. Il ne suffit plus de chercher des définitions de termes parce que le discours spécialisé est beaucoup plus qu'un "manuel d'instructions", il est véritablement une structure textuelle.

Un ouvrage terminographique, du type dictionnaire n'est pas qu'une terminoculture ; il est langue et il est discours. Des recherches menées tout aussi bien dans une approche diachronique [303](#) que synchronique [304](#) contribuent à renforcer l'importance de la Terminologie Thématique (unilingue, bilingue ou multilingue).

Ce genre de travaux, qui sont aussi bien ethno-linguistiques, montrent à quel point le besoin d'analyses comparatives de type interlingual et interculturel devient primordial [305](#). On est loin de l'époque où l'on envisageait de définir une langue spécialisée par le seul paramètre du "degré de terminologisation" car en plus des critères de définition, les critères de communication pragmatique sont au centre des enjeux terminologiques.

Dans son étude sur les textes médicaux français et allemands, Spillner, dans une perspective comparative (et bien sûr, contrastive) suggère que des paramètres de communication [306](#) peuvent déterminer et distinguer les discours spécialisés. La combinaison différente de ces paramètres peut être responsable de la détermination des types de textes. Il suggère que ces analyses s'élargissent à d'autres langues, portant de la sorte un coup de grâce à l'idée de structure universelle des langages spécialisés. Sa proposition est assez pertinente : bien connaître d'abord chaque langue commune pour ensuite bien analyser chaque langage spécialisé afin de mener à bien des analyses interlinguales et interculturelles des différents textes spécialisés.

Sa conclusion pourra aussi conforter l'importance des propositions décrites et clore nos propos à ce sujet

'D'abord, il s'agit de confronter à l'intérieur d'une langue de spécialité des types de textes différents afin de découvrir dans quelle mesure diffèrent réellement, selon le type de texte, l'emploi de structures syntaxiques (par exemple, passif, constructions interrogatives), phraséologismes, figures de style et tropes (par exemple, parallélisme, antithèse, métaphore), le schéma d'argumentation (par exemple déduction, relations de causalité, relations conditionnelles), les moyens de la constitution du texte, etc. Puis on devrait comparer des types de texte équivalents de langues de spécialité différentes, pour découvrir s'il existe des traits communs à travers les différentes disciplines, qui s'expliqueraient par des conditions identiques de communication (partenaires de communication, type de communication, objectif de la communication). (SPILLNER, 1992 : 48)'

Notes
285.

Il existe un contrat quand les actants d'une énonciation, connaissant réciproquement leurs droits et leurs devoirs, acceptent les principes et les règles qui le gèrent.

286.

Elle peut se comparer à la notion de mise en scène de Charaudeau. La scénographie (Maingueneau) est la façon dont le discours construit une représentation de sa propre situation d'énonciation.

287.

Voir aussi Charaudeau.

288.

Voir aussi la thèse de Loffler-Laurian.

289.

Il s'agit d'un classement de textes par genres : descriptifs, explicatifs, prescriptifs, argumentatifs.

290.

La cohérence interne.

291.

La typologie est organisée à partir de la caractérisation de l'auteur (individuel ou collectif), du consommateur/lecteur (destinataire des différents strates socioculturels ou socioprofessionnels), du support et diffusion du message/texte (aspect matériel et type de moyen de communication).

292.

Le chercheur est souvent aussi l'enseignant.

293.

Son objectif était de proposer des moyens linguistiques pertinents aux applications en traduction et à l'enseignement.

294.

Catégorie où les définitions ont souvent un caractère approximatif.

295.

Souvent les aspects qui on trait à la finalité, à l'usage et aux effets de l'objet défini ne sont pas exposés.

296.

L'analyse sert à énumérer les propriétés de l'objet défini.

297.

Dans la perspective sémantique de B. Pottier le parcours onomasiologique part de l'infini pensable au fini-texte ; en revanche, le parcours sémasiologique entreprend par le texte une multitude d'interprétations.

298.

Nous pensons notamment à l'hégémonie de l'anglais et au dictamen du "Publish or perish". Et on rend public ses travaux le plus souvent en anglais.

299.

Un échange d'énoncés, c'est-à-dire un processus d'échange entre émetteur-récepteur dans une situation interdiscursive.

300.

Voir notamment les travaux de Greimas.

301.

Cf. Foucault.

302.

Le discours scientifique est très ouvert à l'emprunt interlinguistique et intralinguistique. Il s'agit tout naturellement d'un acte volontaire et programmé.

303.

Dans le genre de travaux menés par Guilbert, Quemada et plus récemment par Dury.

304.

Ce fut le cas des typologies présentée ici.

305.

Il est évident, après tout ce que nous venons de décrire, que les discours spécialisés se différencient linguistiquement et culturellement.

306.

Il s'agit des partenaires de la communication (au niveau interne - intradisciplinaire et interdisciplinaire, et au niveau externe), du type de communication, du lieu de la communication, etc.